



SANTÉ EN DANGER

COMPTE-RENDU

AUDITIONS

LUNDI 7 MARS 2022

**LE VRAI
SÉCUR
DE LA SANTÉ**

Le 8.03.2022

Toutes les informations
sur
<https://levraisecurdelaasan>



SANTÉ EN DANGER

« Aidants à domicile **PREMIER MAILLON** du maintien à domicile »

« Formation initiale et continue **OBLIGATOIRE** des aidants à domicile »

« **REVALORISATION SALARIALE** et **RECONNAISSANCE DES COMPETENCES** des aidants »

« **INDEMNISATION** du temps de transport des aidants » « **LIMITER LES AMPLITUDES HORAIRES** »

« **REGROUPER TOUS LES ACTEURS DU DOMICILE** intervenant auprès de la personne dépendante: aidants à domicile, acteurs de l'HAD, intervenants du SSIAD »

« **COOPERATION EN BINOME** »

« **ANTICIPER l'organisation du Retour à domicile** avant la mise en place d'une Hospitalisation à Domicile »

La session du lundi 7 mars 2022 à 19h a permis d'évoquer la thématique **des Aidants à Domicile et de l'Hospitalisation à Domicile**.

Cette session était animée par le Dr Thomas BROSSET vice président du CA et modérée par le Dr Arnaud CHICHE président du CA et porte parole du Collectif Santé en Danger avec deux intervenantes principales, Mmes Frédérique JARZYNSKA et Olivia FERRY.

Frédérique JARZYNSKA est coordinatrice en association d'aidants à domicile après plusieurs années d'expérience en EHPAD. Lors de son intervention elle fait le constat d'un **métier d'AIDANT A DOMICILE ESSENTIEL** qui constitue le **PREMIER MAILLON du maintien à domicile de la personne âgée dépendante et/ou en situation de handicap**.

Les profils de professionnels aidants à domicile sont très variés, avec de multiples reconversions et les formations se font essentiellement par **l'EXPERIENCE DE TERRAIN** avec initialement la mise en place de **TUTORAT** et de **TRAVAIL EN BINOME**.

Le métier d'aidant à domicile est situé au plus proche des **BESOINS ESSENTIELS DE LA PERSONNE AIDEE** avec un **FORT RELATIONNEL** mais est aussi **TRES CONTRAINT PAR LES AMPLITUDES HORAIRES** effectuées avec **FRAGMENTATION** des emplois du temps en temps partiel, des **REMUNERATIONS INSUFFISANTES**, une **PENIBILITE DU TRAVAIL** avec de nombreuses mises en incapacité ou arrêts de travail après quelques années d'expérience.

Ses propositions pour valoriser le statut d'aidant à domicile sont :

- une **REVALORISATION SALARIALE** pour tous les aidants à domicile
- une **FORMATION INITIALE ET CONTINUE OBLIGATOIRE** avec des perspectives d'évolution de carrières
- une **AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**: indemnisation du temps de transport, horaires moins fragmentés, prévention des risques d'accident du travail et reconnaissance de la pénibilité au travail

- une **MEILLEURE REPRESENTATIVITE** au sein du réseau des professionnels intervenant au domicile et des liens privilégiés avec ceux ci: SSIAD, infirmiers libéraux, acteurs en HAD, ...
- une **ANTICIPATION DU RETOUR A DOMICILE** d'un patient hospitalisé **AVEC L'AIDANT** : définir les besoins adaptés du patient à sa sortie d'hospitalisation, visite hospitalière si possible, transmissions avec soignants ou assistante sociale,..

Olivia FERRY est secrétaire médicale d'une des deux associations d'Hospitalisation à Domicile à la Réunion qui rassemble 185 professionnels de Santé salariés temps plein : médecins coordonnateurs, AS et IDE de terrain, IDE de coordination, psychologues, diététiciens, services de support,... Il existe des **COMPETENCES TRES SPECIFIQUES** au sein de ce réseau de professionnels d'HAD en terme de nutrition, de prise en charge en soins palliatifs ou en pédiatrie. L'Hospitalisation à Domicile s'organise à partir d'une plateforme de pré admission, dans l'idéal avec l'aide d'une **IDE DE CONSEIL ET DE LIAISON** à la sortie d'hospitalisation du patient. L'HAD s'organise en **COORDINATION AVEC LE PATIENT ET SON ENTOURAGE**, car celle ci ne peut se mettre en place avec un patient en situation d'isolement, et a pour but de **RESPECTER LE PROJET DE VIE** et les **CONSTRAINTES** personnelles et familiales du ou de la patient(e).

Les problématiques de l'HAD restent toutefois celles d'une **STRUCTURE DE SOINS** avec des problématiques de **GOVERNANCE, de MANAGEMENT et de GESTION DES EFFECTIFS** (problématique de sous effectifs récurrente) et de **RENTABILITE**.

Les propositions d'Olivia FERRY pour améliorer l'organisation des soins en HAD et dans le système de soins sont :

- la **REVALORISATION SALARIALE** de **TOUS** les professionnels de Santé intervenant en Hospitalisation à Domicile
- la **DIRECTION des établissements de Santé par des professionnels ayant l'expérience du TERRAIN**
- d'**ASSOCIER les différents acteurs de l'AIDE et du SOIN à Domicile** par des **COOPERATIONS EN BINOME** (ex : HAD et professionnels des SSIAD, HAD intervenant en EHPAD,...) avec un dialogue et un « emboîtement » des différentes structures de soins

Céline RALLON infirmière coordinatrice en SSIAD (fonction publique territoriale) est également intervenue dans la discussion : elle réinsiste sur les **GRANDES AMPLITUDES HORAIRES** dans ces professions d'aides à domicile et sur la nécessité d'**EVITER LES COUPURES** (mais cela est rendu compliqué par le manque de personnel), l'importance d'une **EVALUATION A LA SORTIE D'HOSPITALISATION** du patient mais qui reste difficile par manque de temps, avec une nécessité de **S'ADAPTER EN DERNIERE MINUTE** aux conditions de retour de la personne vers son domicile.

Il est essentiel d'**ASSOCIER les différents acteurs de l'AIDE et du SOIN à Domicile** par des **COOPERATIONS EN BINOME** (ex : coordination des aides soignants d'HAD et de SSIAD, HAD intervenant en EHPAD,...) avec un dialogue et un « emboîtement » des différentes structures de soins.

Céline RALLON nous partage son expérience de **REUNIONS DE COORDINATION MENSUELLE** sur son secteur avec tous les services d'aides à domicile, IDE coordinateurs, évaluateurs d'APA avec discussion sur les situations problématiques potentielles des personnes en situation de dépendance ou patient(e)s.

Il existe également des **DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A LA COORDINATION (DAC)** dans le cas des situations de maintien à domicile complexes de la personne dépendante (manque de médecins traitants, patients avec familles peu présentes,...)

Les propositions de Céline RALLON pour améliorer ces différents dispositifs d'aides et de soins à domicile sont :

- **REGROUPER TOUS** les agents du domicile (HAD, SSIAD,..)
- **PRESENCE DE MEDECINS COORDONATEURS** notamment en SSIAD et en SAD (actuellement pas assez de partage d'information sur le patient)
- **REVALORISATION SALARIALE** pour tous les professionnels du secteur médico social intervenant au domicile et
- **REVALORISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (horaires sans coupure)**